

7 SORBONNES MOBILES	MARQUE	NUMERO DE SERIE	CARACTERISTIQUES FILTRES	PRESCRIPTIONS	LOT
N14/N03	ERLAB	SD391 15192 10	FILTRE BE GF4 - SE 03602/98	<u>Maintenance préventive</u> 1 fois par an selon la norme NFX 15-211 : 2009	3
N13 / N03	ERLAB	SD391 15191 10	FILTRE AS GF4 - SE 03502/98	<u>Vérifications</u> : Etat des ventilateurs, connexions électriques, voyants éléments mécaniques, filtres moléculaires si hottes non équipées de capteurs électroniques	3
N11/N02	ERLAB	SD391 15190 10	FILTRE BE GF4 - SE 03602/98	<u>Contrôle du confinement</u> selon la norme NFX 15-211 : 2009	3
N03	ERLAB	SD 391 15193 10	FILTRE BE GF4 - SE 03502/98	<u>Contrôle de la saturation moléculaire</u> selon la norme NFX 15-211 : 2009	3
C25/C23	ERLAB	SD 391 15189 10	FILTRE BE GF4 - SE 03602/98	<u>Contrôle de la vitesse en façade</u> selon la norme NFX 15-211 : 2009	3
C23 /C25	ERLAB	SD 391 15188 10	FILTRE BE GF4 - SE 03602/98	L'ensemble des appareils de mesure notamment l'anémomètre devront être raccordés à la chaîne métrologique COFRAC. Des certificats d'étalonnage devront être présentés.	3
ATELIER TRAITEMENT DE L'EAU	ERLAB	SD 391 15187 10	FILTRE BE GF4 - SE 03602/98	<u>Un rapport de maintenance préventive et de vérification</u> doit être fourni à l'issue des contrôles	3
15 SORBONNES FIXES	MARQUE	NUMERO DE SERIE		PRESCRIPTIONS	3
N16	EQUIP LABO	835438 N°1		<u>Maintenance préventive</u> 1 fois par an selon les normes NF EN 14175 et NF XPX 145206 et comme indiqué dans le guide de ventilation INRS 2009 n°18	3
N15	EQUIP LABO	835438 N°4			3
N14	EQUIP LABO	835438 N°3		<u>Contrôle de l'appareil et sécurité</u> :	3

M11	EQUIP LABO	835438 N°2		<u>Contrôle</u> des dispositifs parachutes ; Contrôle des courroies et câbles	3
M12	EQUIP LABO	?		<u>Contrôle</u> des butées de façades mobiles	3
D23	EQUIP LABO	?		<u>Contrôle</u> de la conformité électrique	3
D22	EQUIP LABO	?		<u>Contrôle</u> des alarmes et débitmètres	3
D21	EQUIP LABO	?		Test de fumigènes	3
C22	EQUIP LABO	?		<u>Mesure des vitesses</u> d'air frontal en 9 points	3
C21	EQUIP LABO	835195 N°10		<u>Mesure des vitesses d'air</u> dans la pièce (10 points): perturbations extérieures	3
B25	EQUIP LABO	?		<u>Essai du débit volumique</u> d'air extrait	3
B24	EQUIP LABO	?		L'ensemble des appareils de mesure notamment l'anémomètre devront être raccordés à la chaîne métrologique COFRAC. Des certificats d'étalonnage devront être présentés.	3
B23	EQUIP LABO	?			3
B22	EQUIP LABO	?		<u>Un rapport de maintenance préventive et de vérification</u> doit être fourni à l'issue des contrôles	3
B21	EQUIP LABO	?			3